

LE PROJET DE A à Z



1- JE CONÇOIS UN PROJET D'ANIMATION

Choisir une thématique

Que de possibilités lorsqu'on s'intéresse à l'eau :

- L'eau **ludique** à la piscine, au centre nautique, en eaux vives ou tout simplement autour d'une rivière ou d'un plan d'eau.
- L'eau **scientifique** avec des outils d'exploration qui rendent la découverte amusante et accessible : étude d'un milieu naturel, observation de la faune et de la flore, mini laboratoire.
- L'eau **artistique** avec des créations éphémères dont la neige et la glace sont volontiers les supports en hiver, mais qui trouvent un écho en toutes saisons.
- L'eau **imaginaire** autour des contes qui la mettent en scène dans le monde entier.

Parler d'eau, c'est l'occasion de parler de **citoyenneté** : partage de l'eau, économies, pollutions, mise en place de débats avec les plus grands, autour de sujets plus sérieux (inondations, énergie...).

L'eau est un thème transversal qui se traduit de dizaines de façon dans un projet.

A vous de choisir vos priorités en fonction de vos envies (c'est un moteur essentiel), de vos possibilités, de votre équipe, de votre centre de loisirs et de vos publics...

Définir son projet et le transmettre à l'équipe

Une préparation pédagogique solide est une des conditions nécessaires au bon déroulement du projet. En tant que responsable de centre, vous en êtes le garant, c'est donc à vous qu'il revient de définir le projet puis de le transmettre à votre équipe.

Avant tout : définir le projet

Quatre étapes essentielles : la définition, la mise en œuvre, la valorisation et l'évaluation.

Que vous l'élaboriez seul ou avec des partenaires, il y a de grandes chances pour que votre projet évolue entre l'idée initiale et la version définitive. Vous pouvez y associer des **partenaires** financiers comme des partenaires éducatifs qui apporteront leurs compétences sur des thématiques que vous ne maîtrisez pas. Il est donc important de se donner un **échancier** qui vous aidera à suivre le déroulement des différentes étapes. N'oubliez pas de bien définir vos **objectifs** car c'est au moment de **l'évaluation**, que vous vérifierez si vous êtes bien parvenus à vos fins.

Pour vous aider à choisir vos priorités, nous vous proposons de réaliser une **carte des environs de votre centre de loisirs**. Vous pouvez identifier le coin calme où se raconteront les contes et légendes, le coin des petits scientifiques où sera conservé le matériel d'observation et où on pourra mener des expériences voire afficher les résultats, le coin des observations naturalistes (une mare, un bout de ruisseau facilement accessible), les points d'eau potable et les sanitaires pour parler d'éco-citoyenneté et enquêter sur la consommation du centre (tiens mais où est donc le compteur d'eau ?), le coin des grands jeux (la cour, le préau, la prairie d'à côté, si le voisin est d'accord...)... A vous de réaliser cette carte, à votre équipe de se l'approprier, de la modifier, de l'enrichir et de la mettre en relation avec le tableau d'activités que nous vous proposons (« Tiens l'activité n°8 on peut la faire dans ce coin-là, c'est idéal ! »).

Transmettre

Maintenant, vous avez tous les outils en main pour transmettre à votre équipe. Pour cela, deux cas de figure sont possibles :

- Soit vous avez déjà **une équipe en place** et il est primordial de l'associer dès le début (voir la partie mémento de l'animateur) à la définition du projet. Votre équipe vous sera alors d'une aide précieuse pour réaliser la carte des environs et

du centre, pour repérer les lieux de visite, pour vous rappeler les contraintes, etc...

- Soit **vosre équipe vous rejoint plus tard**, il faudra la choisir en fonction de votre projet (animateurs nature ou environnement par exemple...). Mais dans ce cas, il est intéressant de les associer dès que possible à la réalisation des premiers outils de travail que sont la carte et le tableau d'activités. Nul doute qu'ils vous apporteront plein de nouvelles idées.

Respecter la réglementation

Une seule adresse : la **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** de votre département pour connaître toute la réglementation, notamment celle spécifique aux activités comme la baignade, les sports nautiques...

Ces règles évoluent chaque année, ne pas oublier de se mettre à jour.

Pour les sorties sur le terrain, attention à la **sécurité** :

La Fédération Rhône-Alpes des Associations de Protection de la Nature¹ a édité un classeur sur la sécurité des animations nature que nous vous conseillons vivement. Pour le commander : www.frapna.fr, rubrique catalogue nature puis documents pédagogiques.

Pour commencer, s'assurer de l'accord du propriétaire du site, si ce n'est pas vous, et le faire par **courrier**.

Avant toute sortie, s'assurer que le **temps** s'y prête et tenir compte des alertes météo. La carte de vigilance est disponible sur le site internet de météoFrance. Par téléphone, appelez le 08 92 68 02 XX la veille de la sortie (XX étant le numéro du département).

Bien entendu, il faut être très **prévoyant** : activité de repli, lieu de repli (salle communale ou autre), trousse de secours bien remplie, téléphone accessible (attention au réseau !), contact du médecin local, fond de sac avec couteau, sacs plastiques, mouchoirs, vêtements de rechange...

Vous pouvez également faxer le lieu de la sortie, la liste des enfants, les horaires prévus à la gendarmerie locale et laisser une copie à la personne qui assurera la permanence de votre centre.

¹ FRAPNA / www.frapna.org / 19 rue Jean Bourgey 69625 Villeurbanne cédex

Pour les **activités de pêche**, si vous êtes sur un site privé clos (type étang, pisciculture), un simple accord du propriétaire suffit. Dans tous les autres cas, il vous faudra une carte de pêche. La Fédération de Pêche de votre département saura vous orienter vers le bon interlocuteur, parfois, elle propose même une initiation. La pêche à l'aide d'épuisette ou d'engins type chinois est prohibée, l'activité doit s'inscrire dans une démarche de découverte. Les espèces, après observation, seront restituées dans leur milieu.

L'encadrement sur place

Non seulement il est hors de question d'emmener plus d'enfants que ceux que vous pouvez encadrer (voir les règles de la DDJS) mais en plus vous devez vous assurer que les accompagnateurs sont bien conscients et bien impliqués. Un d'eux doit être bon nageur et un autre détenir l'AFPS. Chaque encadrant doit garder son groupe en vue et transmettre les consignes de sécurité.

Le lieu de la sortie doit avoir été repéré avant. De cette façon, vous pouvez indiquer dès votre arrivée les zones autorisées et celles qui sont dangereuses ou interdites d'accès. Attention à rester constamment attentif à la sécurité du groupe et aux conditions de l'animation : il fait froid ou chaud, un enfant en souffre ? Tout le monde rentre !

Pas très propre l'eau de la mare ? Non, en effet, mais ce serait dommage de se priver d'une sortie, alors que quelques précautions suffisent : bien protéger les éventuels bobos avec des pansements adhérents tout autour de la plaie, ne jamais porter à la bouche ou aux yeux ses mains (attention aux sucres de pouce !) pendant une activité nature, et enfin bien se laver les mains (à l'eau et au savon) au retour.

Attention ! Même en prenant des précautions, le danger est constant et malheureusement imprévisible à l'aval d'un barrage (l'ouverture des vannes qui commande les lâchers d'eau est automatique). Il faut donc **éviter de s'aventurer sur les berges et surtout sur les bancs de sable** des cours d'eau se trouvant à l'aval d'un barrage. Pour connaître ces cours d'eau, contacter le Groupement d'Exploitation Hydraulique local. EDF organise également des conférences pédagogiques sur la sécurité².

Au retour, pensez à **faire un point** avec tous les accompagnateurs, tant sur la partie pédagogique que sur la partie sécurité.

² Contact pour les conférences : conferences-infos@sertis.com ou www.edf.com rubrique enseignants

Contraignant ? Un peu, mais toutes ces précautions sont faciles à prendre et vous garantiront une animation dans les meilleures conditions. Tout le monde sera détendu quoique vigilant et chacun connaîtra son rôle et les consignes de sécurité. L'animation se déroulera d'autant mieux !

2-J'ANIME LE PROJET

Préparer : avant, pendant et après l'animation

Mémento de l'animateur :

Voici quelques repères pour faciliter la mise en place d'activités d'éducation à l'environnement au sein des structures de loisirs. Cette fiche complète les éléments de préparation plus généraux d'une activité

**Les éléments donnés ci-dessous sont indiqués sans hiérarchie d'importance.*

Avant l'animation / la sortie		
Après les questions fondamentales déterminant le projet en lui-même (pourquoi, avec qui, où, quand, comment, ... ?) viennent les points suivants :		
Quoi ?	Où / comment ?	Pourquoi ?
Recherches d'informations propres à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds documentaires du centre • Centres de ressource • Internet 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Appréhender la thématique de manière plus globale ↪ Anticiper des questionnements ↪ Réunir les éléments pour préparer le projet
Repérage du site	<ul style="list-style-type: none"> • Information auprès des structures locales <ul style="list-style-type: none"> - Offices de tourisme - Mairies - Associations locales • Aller sur place • Reconnaissance cartographique (fond de carte IGN ou site internet : www.geoportail.fr (possibilité de choisir le format de visualisation : carte topographique, photo aérienne...)) 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Déterminer le potentiel du site : lieux clé, ruisseaux, monuments, infrastructures, points de vue, ... ↪ Assurer la sécurité (accessibilité, points "noirs", matériel spécifique ...) ↪ Repérer des lieux d'abris possibles
Informations sur les structures ou les lieux : périodes, horaires d'ouverture, conditions d'accès	Selon les cas : <ul style="list-style-type: none"> • Mairies • Compagnies des eaux • Associations • Propriétaires privés • Office National des Forêts 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Savoir exactement où on met les pieds ↪ Respecter la réglementation (propriété privée, plan vigi-pirate...) ↪ Profiter d'activités programmées localement (festival, exposition, randonnée...)
Données de sécurité générale	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • EDF (si en aval d'un barrage) • Etc... 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ S'assurer qu'il n'y a pas de contre-indication à la sortie (travaux, arrêtés municipaux...)

Contact avec les intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphoner • Ecrire un courrier 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Préciser les objectifs de la journée. ↪ Informer sur le groupe : <ul style="list-style-type: none"> - effectif, âges, spécificités (régime alimentaire, indications médicales, surprise de dernière minute <i>par ex. un bras dans le plâtre !</i>) ↪ Indiquer le lieu de rencontre ↪ Transmettre les horaires et contraintes (navettes, cantine, marée ! ...)
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre contact avec le transporteur pour repreciser les points essentiels du trajet 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Tarif, horaires, effectif ↪ Trajet et points de départ/d'arrivée
Matériel d'animation	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel adapté à l'activité et au groupe : quantité et qualité • En bon état • Trousse de secours • Est-ce que d'autres membres de l'équipe en ont pas besoin ? 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Assure une partie de la réussite de l'activité ↪ Garantie en partie la sécurité lors de la manipulation de matériel ↪ Evite certains conflits (enfants ou animateurs)
Informations aux familles + équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu et objet de la sortie • Horaire de départ/arrivée • Equipement (vêtements adaptés, crème solaire, bottes, habits non fragiles, ...) • Pique-nique ou pas • Etc... 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Informer les parents sur les activités de leurs enfants ↪ Les associer à la préparation de la sortie ↪ Garantir le bien-être des enfants
Faire parler de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts presse, radio 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Informer, sensibiliser, valoriser
Météo	<ul style="list-style-type: none"> • Site internet www.meteofrance.fr • N° de téléphone Météo France : 3201 ou 08 92 68 02 XX (XX= n° du département) 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Eviter les mauvaises surprises ↪ Assurer la sécurité du groupe ↪ Adapter son animation
Tester l'activité : animations/expériences/outils		<ul style="list-style-type: none"> ↪ S'assurer de la réussite et de l'efficacité de l'activité proposée
Préparer l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les indicateurs permettant d'apprécier l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - comportement, - apport de connaissances, - déroulement 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Savoir avant de commencer où l'on veut aller permettra de faire évoluer plus facilement la pratique d'animation et de reproduire l'activité en y apportant les actions correctives nécessaires

Pendant l'animation / la sortie
Lors de l'activité, nous ne pouvons qu'inciter l'animateur(trice) à prendre les éléments suivants en compte :
↪ Indiquer des limites bien définies et s'assurer de leur compréhension (espace, comportement, autorité ...)
↪ Donner des consignes ou des règles de jeu claires

↪ Ne pas hésiter à faire « un coup pour du beurre » ou à demander à un enfant de reformuler ces consignes avec ses propres mots				
↪ Distribuer le matériel et s'assurer que son utilisation est assimilée				
↪ Permettre aux enfants de comprendre la raison de la sortie				
↪ Pourquoi on sort ? (pas seulement pour ceux qui ne sont pas présents depuis le début du projet)				
↪ Choisir des sites favorisant l'écoute de toutes et de tous : Lieu fermé, lieu où chacun peut voir l'objet d'observation, ne présentant pas de danger immédiat (forte pente, arbres morts, rochers, ...)				
↪ Se positionner de manière à mettre les groupes dans les meilleures conditions : soleil, vent, pluie dans le dos.				
↪ Porter une attention particulière aux éléments extérieurs (bruits, animaux, autres "parasites") pouvant capter l'attention des enfants ou compliquer l'exposition de règles (bruit de tracteur, bord de route passante, ...)				
↪ Profiter des découvertes non prévues, au risque (ou chance) de faire moins d'activités : fourmilière, vol d'hirondelle, arbre à la forme bizarre, ...				
↪ Etre à l'écoute du groupe et ne pas hésiter à répondre à la sollicitation des enfants : autres pistes de découverte.				
↪ Observer, être attentif : au groupe, aux individus, au milieu !				
↪ Ne pas oublier que la meilleure façon de découvrir est « de faire », « d'agir » : En somme :				
Sortir	Réagir	Essayer	Faire	Savoir s'arrêter
Expliquer	Fouiller	Toucher	Bricoler	Ne rien faire
Chercher des solutions	Eveiller la curiosité	Se salir	Laisser courir ses yeux	Jouer

Planifier le projet

Comment établir une progression dans le déroulement des activités ?

Le « tableau » du choix des activités peut-être adapté à votre lieu d'animation maintenant que vous avez établi une carte des environs et que vous en connaissez tout le potentiel. Vous pouvez donc **créer votre propre tableau** en fonction de votre public, du potentiel de votre centre et des activités que vous connaissez ou que vous souhaitez développer.

Activité	Type	Lieu	Durée	Âge

Au **démarrage** d'un projet ou d'une animation sur un thème spécifique comme l'eau, mieux vaut privilégier les activités ludiques et/ou sensorielles. Les activités d'observation, scientifiques et qui demandent davantage de concentration viendront alors tout naturellement dans un second temps.

Organiser une visite

Malgré les contraintes réglementaires et les difficultés d'organisation (budget, planning, transport, autorisation...), nous vous proposons ici un petit coup de pouce pour faciliter votre sortie.

Sans se vouloir exhaustive, cette fiche présente les étapes et les petits "trucs" à avoir en tête lors de l'organisation d'une sortie.

Avant tout, n'oubliez jamais que vous n'êtes pas seul(e). D'autres membres de votre équipe (directeur ou animateurs) pourront vous épauler dans cette préparation. Leur connaissance du terrain et des ressources locales, mais aussi la responsabilité qu'ils ont, en permettant à un groupe de quitter le centre de loisirs, les placent en interlocuteurs privilégiés lors de ce type d'activité.

1- Adapter le projet au groupe : Les éléments à prendre en compte

Eléments quantitatifs	Eléments qualitatifs
Âges des enfants Effectif du groupe	Connaissances de l'enfant (rythme, besoins, ...) Connaissances (acquis) Capacités physiques

2- Les premières questions pédagogiques :

- Que veut-on faire ?
- Vers où veut-on aller avec le groupe ?
- Comment veut-on y parvenir ?

3- La clarification du projet de sortie

<ul style="list-style-type: none"> ○ En fonction du lieu <ul style="list-style-type: none"> ↪ Milieu naturel ↪ Structure, équipement à visiter ↪ Structure d'accueil (centre, camping...) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des possibilités d'encadrement <ul style="list-style-type: none"> ↪ Nombre d'accompagnateurs ↪ Qualifications de ces derniers (BAFA, brevet d'état pour les activités physiques et sportives ...)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Du budget 	

4- L'organisation de la sortie

- Prise de connaissance des potentialités d'un site
 - ↪ Connaître les acteurs : collectivités, associations, clubs sportifs
 - ↪ Les lieux ressources : station de traitement d'eau, château d'eau, station d'épuration, moulin, musée, exposition...
 - ↪ Les sites naturels : lac, étang, rivière...

<p>○ Quelle activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Visite de site ↪ Activité de pleine nature ↪ Activité physique et sportive ↪ Avec ou sans intervenant extérieur ? 	<p>○ Quelles obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Réglementaires (propriétés privées, autorisations communales, carte de pêche, sécurité...) ↪ Déclaration Jeunesse & Sport ↪ Horaires et périodes d'ouverture ↪ Groupes acceptés ou non ↪ Sécurité : accès au site...
---	---

Activité et cadre réglementaire sont définis ; pour un « pense-bête » des éléments constitutifs de la sortie, voir le mémento de l'animateur pages précédentes. Vous y trouverez toutes les informations essentielles au bon déroulement des différentes étapes et une fois ces points abordés, il ne reste plus qu'à sortir et profiter de l'occasion qui est offerte au groupe de découvrir le milieu dans lequel ils vont évoluer.

Bonne sortie !